



Ouagadougou, le 16 AVR 2024

N°2024-~~16~~ 0016 MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des **futurs bacheliers**, candidats à la présélection pour **les bourses du Royaume du Maroc** au titre de l'année académique **2024-2025**, qui sont dans les zones d'insécurité, qu'ils peuvent se faire délivrer le certificat de visite et de contre-visite dans les centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) ou dans les centres de santé des camps militaires.

P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général

Pr Samuel PARE

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

